



FRANCE FORMATION SECURITE REUNION
Centre de formation aux métiers de la sécurité

BE Mano

Chargé de manœuvre BT, chargé d'opérations spécifiques

DUREE DE FORMATION :	NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION :
<p>16 Heures (2x8h) (Recyclage tout les trois ans)</p>	<p>Minimum 5 stagiaires maximum 10 par session.</p>
PRE REQUIS :	
<p><u>Premier module</u> : - Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE. <u>Deuxième module</u> : - Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité et connaître les techniques de remplacement et raccordement sur les INSTALLATIONS et MATERIELS sur lesquels il doit intervenir.</p>	
INTERVENANT :	
<p>Moniteurs qualifiés plus de dix ans d'expériences, formés par la CGSS Réunion. FFSR est agréé conventionné sous le n° 0601/SST/2011-1/23 par l'INRS et la CGSS Réunion.</p>	
DATES ET HORAIRES :	
<p>Les dates et les horaires de la formation sont établis en fonction des dates prévisionnelles mises en place par FFSR.</p>	
LIEU :	
<p>Dans notre centre de formation à Quartier Français ou dans vos locaux pour une formation de groupe en intra, <i>si : votre salle est en adéquation avec le groupe.</i></p>	
LES MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES :	
<p>Méthode pédagogique : 60% de théories illustrées de cas pratiques pour faciliter l'acquisition des compétences et 40% de pratique. Moyens techniques : ordinateur et vidéo projecteur, power point et mini film, livret de formation, mallette pédagogique et EPI (équipement de protection individuel)</p>	
PRESENTATION DU METIER :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement simples, des manœuvres dans le respect des textes et de la norme NF C 18-510. ➤ Etre capable d'accéder sans surveillance à un local ou emplacement d'accès réservé aux électriciens pour réaliser des manœuvres dans les domaines de tension BT et TBT 	
PROGRAMME TYPE DE LA FORMATION	

A la fin de la formation vous serez capable de :

1^{er} module :

Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, courant alternatif et continu, etc....

Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Donner les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION.

Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION.

Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.

Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.

Décrire le principe d'une HABILITATION.

Donner la définition des symboles d'HABILITATION.

Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION.

Lister les prescriptions associées aux ZONES DE TRAVAIL.

Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).

Reconnaître la ZONE DE TRAVAIL ainsi que les signalisations et repérages associés.

Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.

S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.

Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.

Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13.

Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.

2^{eme} module élémentaire:

Citer les limites de l'HABILITATION BS (Autorisation et interdictions, etc.).

Nommer les informations à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.

Identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE et échanger les informations nécessaires.

Respecter les instructions données par le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.

Rendre compte de son activité.

Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT.

Reconnaître les MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT dans leur ENVIRONNEMENT.

Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

Si nécessaire identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.

Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.

Réaliser la MISE HORS TENSION pour son propre compte (PRE-IDENTIFICATION, SEPARATION, CONDAMNATION).

Effectuer la VERIFICATION D'ABSENCE DE TENSION (VAT).

Réaliser une remise sous tension.

Lister les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT.

Délimiter et signaler la ZONE D'INTERVENTION BT.

Respecter les règles et les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT ELEMENTAIRES (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).

Enoncer la procédure de remplacement

Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de remplacement, d'un fusible, d'une lampe ou d'un accessoire.

Enoncer la procédure de raccordement.

Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension.

Analyser les risques préalablement à chaque SITUATION DE TRAVAIL.

Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

3^{eme} module Spécifique:

Reconnaître les MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT dans leur environnement.

Identifier les MATERIELS électriques objet des MANOEUVRES.

Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.

Citer les limites de l'HABILITATION BE Manœuvre (Autorisation et interdictions, etc.).

Réaliser des MANOEUVRES dans les DOMAINES DE TENSION BT et TBT.

NF C 18-510 – 208 –

Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou au CHARGE DE CONSIGNATION.

Identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou le CHARGE DE CONSIGNATION et échanger les informations nécessaires.

Respecter les instructions données par le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou le CHARGE DE CONSIGNATION.

Rendre compte de son activité.

Enoncer les INSTRUCTIONS DE SECURITE spécifiques aux MANOEUVRES.

Respecter et faire respecter les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

A LA FIN DE LA FORMATION, IL EST REMIS A CHAQUE STAGIAIRE :

- 1 livret pratique (aide mémoire)
- Une attestation individuelle de la formation BE
- Diplôme

VERIFICATION DES ACQUIS EN FIN DE FORMATION :

Epreuve théorique :

15 questions au minimum pour le BE sur les connaissances suivantes :

Les appareillages électriques (3 questions dont 1 question fondamentale).

Les distances et les ZONES D'ENVIRONNEMENT (5 questions dont 1 question fondamentale).

La limite des MANOEUVRES (5 questions dont 1 question fondamentale).

Les distances et les ZONES D'ENVIRONNEMENT (5 questions dont 1 question fondamentale).

La limite des INTERVENTIONS BT ELEMENTAIRES (lettre S), (5 questions dont 1 question fondamentale).

Les procédures d'INTERVENTION BT relatives à la lettre S (5 questions dont 2 questions fondamentales).

Epreuve pratique : Savoir-faire

2 mises en situation minimum sur les compétences suivantes en fonction des opérations confiées :

Effectuer le remplacement d'un fusible.

Effectuer le remplacement d'une lampe (code IP2X ou non) ou d'un accessoire d'un appareil d'éclairage.
Effectuer une INTERVENTION BT de remplacement d'un socle de prise de courant ou d'interrupteur.
Assurer le raccordement électrique d'un matériel sur un circuit en attente protégé et mise hors tension (brûleur, cumulus, etc.).
Effectuer le réarmement d'un dispositif de protection.
Rendre compte au chargé d'exploitation électrique ou à son employeur.

Effectuer la mise hors service d'un équipement (moteur, machine, etc.).
Effectuer une MANOEUVRE de CONSIGNATION.

Enumération des risques à l'intérieur d'une armoire, d'un local ou en champ libre.
Respect des instructions et documents (Fiche de manœuvre, etc.)
Compte rendu auprès du chargé d'exploitation électrique.

FFSR centre de formation : 95, avenue Mahatma Gandhi, Quartier Français 97441 Sainte-Suzanne

TEL : 02.62.50.73.24. GSM Rémy Rège : 06.92.25.92.12

ffsr@ffsreunion.fr

N° SIRET : 452173750 00038- Déclaration d'activité: 98 97 03005 97 - Agréments : ERP/ SSIAP 541,
INRS/SST 834997/2016/SST-01/O/23, PRAP, 834998/2016/Prap-IBC-01/O/23' APS ASD: 781024/2015/ASP CPS-ID-01/O/23
CPNEFP/ CQPAPS n° 9707010201

Membre du Syndicat Professionnel de la Formation en Prévention et Sécurité (FPS)

